REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 24 juillet 2020 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire d'Ajaccio

NOR: JUSB2015965A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ; Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Audrey MARY, greffière, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal judiciaire d'Ajaccio.

Article 2

Madame Carole TALBOT (NOGLOTTE), adjointe administrative stagiaire, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée à titre exceptionnel pour une période de 6 mois, régisseuse intérimaire au tribunal judiciaire d'Ajaccio.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de BASTIA, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 24 juillet 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/ Le directeur des services judiciaires,

P/ Le sous-directeur des ressources humaines des greffes,

P/ La cheffe de bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe de bureau des carrières et de la mobilité professionnelle,

Sandrine DE VILLELE